



MEMBRES	37
PRESENTS	24
VOTANTS	24
POUR	24
CONTRE	0
ABSTENTION	0

SYNDICAT VIENNE COMBADE

N° 2025-016

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 novembre, le Comité Syndical du Syndicat Vienne Combaude s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint Léonard de Noblat.

Compétence Production

Présents titulaires : Mme BARIAT Peggy, M CHADELAUD Gérard, M CHARVILLAT Dominique, Mme CHATELON Maryline, M DAUDE Dominique, M DESROCHES Roger, M JANDAUD Michel, M. KAPSTEIN Michael, Mme LACOUTURE Bernadette, M LAVAUD Henri, M. LEMASSON Lionel, M MATINAUD Gilles, M MAURIERE Didier, M NEXON Jean-Pierre, Mme NICOULAUD Nathalie, M. PÉRABOUT Alain, M RENAULT Alain, M REYGAUD Claude, Mme ROSSANDER Claudette, Mme ROUX Claudine, M SAUTOUR Jean-Claude, M STOEBNER Frédéric.

Présent suppléant : Mme THOMAS Pascale, M MAYAUD Thierry.

Absents : M BONNETAUD Guillaume, M BREGAINT Jean-Louis, M CHANGION Daniel, M DIDIERRE Jean-Gérard, Mme DUFOUR Patricia, M LABREGERE Olivier, Mme LAFOREST Claudine, M LAPOUGE Yannick, M LEGOUFFE Yves, M LHOMME Patrick, M PALA Henri, M PAROT Serge, Mme POSTIC Sonia, M RAZAFIMAHATRATRA Angelo, Mme TURBIEZ Chantal.

Décision modificative n°2



Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de modifier certaines dépenses de fonctionnement et d'investissement :

SYNDICAT VIENNE COMBADE
Budget Principal
DECISION MODIFICATIVE N°2
Comité syndical du 03/11/25

FONCTIONNEMENT					
Article	Programme	Libellé	Budget 2025	Décision modificative	Nouveau budget 2025
Dépenses					
6161		Primes d'assurances	15 000,00	-12 000,00	3 000,00
618		divers	15 000,00	-8 000,00	7 000,00
6411		Salaires, appointements, commissions de base	288 832,00	20 000,00	308 832,00
		TOTAL DEPENSES	318832,00	0,00	318832,00
INVESTISSEMENT					
Article	Programme	Libellé	Budget 2025	Décision modificative	Nouveau budget 2025
Dépenses					
1641		emprunts en euro	205 000,00	2 000,00	207 000,00
21561		Matériel spécifique d'exploitation	21 000,00	-2 000,00	19 000,00
		TOTAL DEPENSES	226 000,00	0,00	226 000,00

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les modifications inscrites dans le tableau ci-dessus soient apportées au budget principal 2025.

Fait à St Léonard de Noblat, le 05 novembre 2025

Publié le

Le Président,

M. Lionel LEMASSON

La secrétaire de séance,

Mme Bernadette LACOUTURE

